

CONTRE LA VIDÉOSURVEILLANCE, à CAEN et AILLEURS

Depuis 2016, la ville de Caen et sa police se sont dotées de caméras de vidéosurveillance et d'un Centre de Supervision et de Commandement (CSC) où sont visionnées en direct les images. Aujourd'hui, **il y a plus de 70 caméras dans la ville, sans compter les caméras privées des commerces, celles du réseau de transport, ou nos propres téléphones.**



La municipalité prévoit d'**augmenter à 100 le nombre de caméras dans toute la ville en 2025**, pour un investissement de 700 000 euros. La mairie prévoit également de **signer une convention avec la RATP (qui gère le réseau Twisto)** pour avoir un accès direct aux images de vidéosurveillance tournées sur le réseau de transport (arrêt de bus, de tram, véhicules...).

Le **Centre de Supervision et de Commandement (CSC)** est situé dans les locaux de la Police Municipale caennaise, mais la Police Nationale peut y avoir accès à volonté. Ainsi, dans de nombreuses rues, nos moindres faits et gestes sont épiés.

En France, les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été une aubaine pour utiliser à grande échelle des dispositifs de surveillance comme la **vidéo-surveillance automatisée (VSA)**, un outil biométrique qui, à travers des algorithmes couplés aux caméras, détecte, analyse et classe nos corps et comportements dans l'espace public pour alerter les services de police et faciliter le suivi des personnes. La **reconnaissance faciale** est elle aussi progressivement utilisée, dans des enquêtes de police ou de renseignement.

Très bientôt, c'est le **recours à l'Intelligence Artificielle** qui sera généralisé, réduisant nos libertés de façon considérable.

Nous ne voulons pas d'une société sécuritaire où l'espionnage quotidien de la population par un État est banalisé.



Le but premier de la vidéosurveillance est d'empêcher toute forme de révolte ou d'écart avec la norme dominante. Pour cette raison, il faut l'abolir. C'est partout où elle s'étend qu'il faut agir contre cette technologie. A Caen et ailleurs.

Pour lutter contre la surveillance et les caméras, on peut :

- **les répertorier et en faire la cartographie**, sur le site Surveillance under Surveillance (<https://sunders.uber.space>)

- **s'informer sur la surveillance et les luttes qui s'y opposent** (La Quadrature du Net, technopolice.fr, desoreillesetdesyeux.noblogs.org, infokiosques.net ...)

- **s'opposer à l'installation de nouvelles caméras, par des recours juridiques** (voir <https://technopolice.fr/guide-videosurveillance.pdf>) ou **par l'action directe.**

- **s'intéresser aux infrastructures** qui permettent le bon fonctionnement des réseaux de surveillance. Comme la plupart des installations modernes, les Centres de Supervision, les commissariats et les caméras sont dépendants du réseau électrique, de la fibre optique et des réseaux de télécommunication.

Contre la vidéosurveillance, la reconnaissance faciale, l'Intelligence Artificielle, Contre l'Etat et sa police...

**POUR LA FIN DE LA VIDÉOSURVEILLANCE
DANS LA VILLE ET DANS NOS VIES
SABOTONS LE SYSTÈME !**

